

REUNION DU COMITE DIRECTEUR CODEP 10
7 décembre 2021 - MDA Pasteur 18h30

Séance commencée à 18h50.

Membres présents : David Hanin (président adjoint) ; Anne Briet (secrétaire adjointe) ; Marie-Claude Chaput (trésorière) ; Pascale Mignon (membre), Bruno De Oliveira Castro (membre), Alain Augustyn (membre) ; Bruno François (trésorier adjoint) ; Philippe Dupont (secrétaire)

Excusés : Christophe Desboyaux (président) ; Lucie Chasseigne (membre)

Absents : Frédéric Demessemacker (membre)

Pour commencer cette séance, la première information est la démission du Président Christophe Desboyaux du comté directeur du CODEP envoyée le 02/12/21 et datant du 28/11/21. En tant que vice-président, David Hanin va assurer les fonctions de président du CODEP par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale.

Retour des clés et du matériel du CODEP détenus par Christophe D. : clés de la base F. Baroni et clé du portail donnant sur la plage, clés boîte aux lettres à la MDA (une est remise à Marie-Claude C., une à Bruno F. et une à Anne B.), clé casier CODEP à la base, ordinateur, vidéoprojecteur, champagne (récupérés par David H.).

Un bilan a été préparé par Pascale M. pour cette réunion.

1/ Bilan de l'AG du 12 novembre 2021

Ci-dessous, l'énumération des problématiques rencontrées, ainsi que des solutions proposées :

- Date choisie sans concertation : changement de date au dernier moment

Proposition : Proposition de date par le président ou membre => consensus / évite les indisponibilités et les absences des membres à l'AG

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Études Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

- Moyen de communication WhatsApp : messages privés, exclusion de certains membres

Proposition : Choix du mail : garantir le passage du message => homogénéité pour un évènement important (AG, réunion etc.)

- Pas de répartition des tâches : secrétariat de séance ? Accueil ? Réservation salle ? Qui fait quoi ?

Proposition : Répartition des tâches => évite la surcharge du président, les oublis, les approximations.

- Invitations aux présidents : l'équipe du CODEP n'a pas été mise en copie des mails invitant les présidents. Pas de transparence dans les courriers.

Délais statuts impératifs pour : l'envoi du PV d'AG, les comptes / le prévisionnel, l'ordre du jour car le CODEP s'expose à :

- ⇒ un recours, une annulation de l'AG pour non-respect des statuts, la critique et l'absence de présidents de clubs.

Propositions :

- Mettre en copie le bureau a minima (réduit le risque d'erreur ou d'oubli => le comité régional n'a pas été invité cette année...)
- Editer des feuilles d'émargement par le secrétariat : émargement « spécial présidents » avec le nombre de voix par club => clarté, transparence
- Faire des feuilles d'émargement séparées : CD, présidents de commissions, licenciés
- Papier avec en-tête CODEP => cohérence et documents officiels en cas de litige, de recours, etc.
- Prévoir les Questions diverses (avec délai de réception pour préparer l'AG),
- Quorum ? Que disent les statuts ?

Proposition : S'assurer que le quorum est atteint (pouvoirs inclus) avant d'ouvrir la séance. 50% des voix présentes ou représentées par procuration.

- Qui est secrétaire de séance ?

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Études Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

Proposition : Nommer un secrétaire de séance (se mettre d'accord avec le CD en amont)

- Contenu et présentation : Diaporama de l'AG 2021 non modifié depuis l'AG de 2020 et erreur de contenu : les 2 subventions mentionnées (saison précédente ; info erronée)
- Éviter les discussions : l'AG n'est pas un lieu de débat => confusion et perte de temps.

Proposition : Utiliser les trames (en têtes, logos) => gain de temps pour le président, mais créer son propre contenu => marque la personnalité du président, sa différence avec le prédécesseur, la maîtrise du contenu. L'image du CODEP est en jeu.

Proposition organisation pratique : Intégrer des hyperliens : les présentations des clubs, les comptes, le budget, les CR des réviseurs aux comptes => gain de temps.

Nommer deux réviseurs aux comptes (contactés à l'avance)

3/ Bilan de la 1^{ère} année

- Projet de développement associatif : Réactualisation du projet avec volet formation, développement durable, sport santé, matériel + maintenance et réaménagement base (tables, bancs, étagères, panneau d'affichage), relations avec les autres sports nautiques

Proposition : Groupes de travail (GT) à désigner avec un référent dans chaque groupe, planning et échéances.

- Ambition modérée (2 objectifs max par GT et par saison)
- Se former (CDOS, CR Gd Est, mouvement associatif du Grand Est)
 - Le CDOS (comité départemental olympique et sportif) propose plusieurs formations (cotisation annuelle au CDOS).
 - Le Comité Régional Gd Est propose une formation à mars le 19 février 2021 sur les demandes de subvention ANS (présidents et dirigeants de club / 1 journée)
 - Le mouvement associatif du grand Est propose plusieurs formations
- Rendre compte aux clubs
 - Nous avons au CODEP, trois présidents de clubs (Profond10, NCN et RS10). Le SUBATROYES n'est plus du tout représenté au CODEP (aucun membre). Le CNMB et l'ESM ont des dirigeants au CODEP.

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Études Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

- Décision d'envoi des communications aux présidents et vice-présidents
- Impliquer les licenciés afin qu'ils connaissent le CODEP (fonction, rôle, intérêt pour les clubs du département)
 - Les idées sont les bienvenues pour partager des moments conviviaux (plongées interclubs, sortie apnée, barbecue, nettoyage de la base, etc.)
 - Sacha Lenoir, président de la commission Hockey subaquatique, avait prévu de faire la promotion de cette activité (stoppée par le COVID)
- 1 chargé de mission pour les questions administratives : à voir selon les besoins car répartition des tâches paraît simple et naturel pour la plupart des membres + activités secrétaire et secrétaire-adjoint
- Statuts à dépoussiérer : certains délais sont beaucoup trop longs, des clauses paraissent aberrantes et une actualisation est nécessaire. Pascale M. se propose sur ce groupe de travail.

Discussions :

Proposition de Marie-Claude et Philippe Bertaud pour acheter une armoire pouvant contenir le matériel de secourisme mannequins, bouteille O2, masques ainsi que les archives du CODEP (car aujourd'hui chez Marie-Claude).

Réfléchir à remeubler la base (tables légères et pratiques).

Nettoyage de la base (à voir avec Alain K.).

Relations avec les autres sports nautiques responsables en partie de l'arrêté préfectoral limitant nos zones d'activité.

Heureusement la présence de Mme BILLET du conseil départemental à notre AG a proposé pour que les différents CODEP de sports nautiques (voile (plusieurs clubs), pêche, kitesurf) se réunissent et échangent sur leurs besoins et de proposer de modifier l'arrêté préfectoral (qui avait bien été signé depuis l'été 2021 et dans lequel nous avons perdu certaines zones : Corbicules, La Picarde, ...).

- Communication rompue avec :
 - Partenaires instances politiques départementales + Presse ?
 - Partenaires FFESSM : CR Grand Est, autres CODEP (51, 52), CDN

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Études Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

- Commissions du CODEP : 4 à l'origine : technique, hockey, apnée et bio. Que deviennent la bio et l'apnée ? Pascale a rencontré la représentante régionale à Vittel récemment qui propose de booster la commission départementale.
- Quelles propositions d'activités ponctuelles ?

Proposition :

- Nommer des chargés de mission par dossier :
 - Conseil départemental : David → OK
 - Fédération : Pascale → OK
 - Inviter les responsables ou rep des commissions ; un chargé de mission par commission : CTD → Pascale OK pour la commission technique
 - Bio ? Apnée (Frédéric D. ne souhaite plus s'en occuper) ? Hockey ? => Qui ?
 - Proposer une action fédératrice : plongée interclubs, traversée lac, nettoyage base => 1 chargé de mission.
 - 1 chargé mission Présidents de clubs : Bruno O-C ?

Discussions :

A aujourd'hui, pas de chargé de mission identifié dans l'attente de projets.

Bruno F. se propose à réfléchir sur la plongée interclubs.

David H. propose de communiquer sur la possibilité de prévoir des sorties interclubs pour augmenter l'encadrement pour certains clubs.

Bruno D. propose de faire des partenariats pour les bateaux et les encadrants (pour des formations). Mutualisation à promouvoir / chargé de mission pour faciliter ces échanges

Voir pour faire une page dédiée sur le site internet aux clubs style Carrefour des clubs

- Site internet du Codep → Philippe D. va se faire former par Frédéric D.
- Trombinoscope : OK Anne B. / chaque membre doit envoyer sa photo et un topo s'il le souhaite sinon au minimum, il y aura le nom et prénom.
- Contacter Frédéric pour les accès de Philippe et Anne.
- Finances :
 - Ristournes CR Grand Est + peu ou pas de dépenses depuis 2020

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Études Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

Pour la demande de traversée du lac, il y a besoin d'une attestation d'assurance du CODEP qui se télécharge directement sur internet (Marie-Claude C.).

Propositions :

Aide à la formation de cadres dans les clubs sous conditions (à voter au sein du CD puis proposer aux présidents de clubs)

Les 2 conditions demandées :

1/ Pour les GP, initiateurs et MF1, faire ses formations avec les cadres de la CTD en priorité

2/ Passer son examen au sein de la CTR (mai, juillet, septembre)

En 2018 et 2019, une vingtaine de GP sont ont été formés, ainsi que sur 3 ans, une vingtaine d'initiateurs.

- Demandes de subventions :

Propositions :

- Conseil départemental : prévoir actions et budget (en septembre). Possibilité d'avoir une subvention exceptionnelle mais il faut un projet complet à présenter
- ANS : accompagner les clubs : formation CR des dirigeants **le 19 février 2021 à Verny** (subventions à demander en mars => attention : projets ciblés)

Possibilité de faire des subventions groupées par le CODEP mais passent après les subventions des clubs.

Informations diverses :

Une réduction sur les loyers a été accordée au CODEP par le conseil départemental de 945 euros correspondant à 3 mois de charges de loyer.

Les PV d'AG et de CD doivent être mises sur le site (Anne OK).

Prochaine réunion le **mardi 01 février 2021** à 18h30 MDA Pasteur / invitation des responsables des commissions / faire ODJ

La secrétaire de séance, Anne Briet